

Evaluation par l'expert: Epreuve 2 / Travail thématique écrit

Candidat/e (CAN, nom, prénom)	
1 ^{er} expert/e (nom, prénom)	
2 ^e expert/e (nom, prénom)	
Campus Sursee, date de l'examen	

	Non	Oui	
			Le/la candidat/e se sent en mesure de passer l'examen.

Evaluation

Epreuve 2	%	Points	réussite / échec
Travail thématique	0%	0	échec

Signature 1 ^{er} expert/e	
------------------------------------	--

Signature 2 ^e expert/e	
-----------------------------------	--

Légende de l'évaluation

Evaluation	réussi / non réussi	Nbre max. de points	%
4 = très bien	1 = oui / réussi	1000	≥ 60% = réussite
3 = bien	0 = non / non réussi		
2 = médiocre			
1 = insuffisant			
0 = non existant			

Documents de base:

- Règlement d'examen avec profil professionnel et exercice de la profession
- Directives, annexes comprises
 - a. Charte des activités professionnelles de mentor (h/f) d'entreprise avec brevet fédéral
 - b. Concrétisation des activités professionnelles de mentor (h/f) d'entreprise avec brevet fédéral
 - c. Compétences personnelles de mentor (h/f) d'entreprise avec brevet fédéral

En cas de divergences entre la version allemande et une traduction, la version allemande est seule déterminante.

		Evaluation	Points max. / obt.	
1	Critères formels épreuve 2 - Travail thématique (20%)			
1.1	Le travail thématique est complet, conformément à... (20%)	Oui = 1 / Non = 0	200	Remarques
1.1.1	Structure (Directives, chiffre 4.2)	0	0	
1.1.2	Formalités (Directives, chiffre 4.2)	0		
1.1.3	Le travail personnel dans le travail thématique représente 75% ou plus (Directives, chiffre 4.2)	0		

2		Compétence professionnelle et méthodologique (80%)		
2.1	Travail thématique (70%)	1-4 points	700	Remarques
2.1.1	<p>Titre, introduction, thème et question(s)</p> <p>La présentation et les conclusions relatives au thème sont décrites de manière compréhensible</p> <p>La/les question(s) professionnelle(s) pratique(s) et liée(s) à l'accompagnement est/sont délimitée(s) de manière appropriée et les principaux aspects sont pris en compte</p>	0	0	
2.1.2	<p>Présentation des théories et réflexions pertinentes</p> <p>Plusieurs théories appropriées sont déduites de manière adéquate par rapport au thème et utilisées de manière adaptée</p>	0		
2.1.3	<p>Réponses, conclusions tirées</p> <p>La/les question(s) formulée(s) est/sont analysée(s) et clarifiée(s)</p> <p>Sur la base des réponses, des conclusions concrètes ont été tirées et décrites</p>	0		

2.1.4	<p>Evaluation, réflexion, conclusion</p> <p>Les enseignements tirés et les contributions pertinentes à la solution sont enregistrés et décrits</p> <p>Le processus personnel est analysé avec soin et les propres conclusions sont décrites</p>	0	
2.1.5	<p>Référence pratique</p> <p>Le rapport avec la pratique et le travail d'accompagnement est établi</p>	0	

2.2	Rédaction d'un travail écrit (10%)	1-4 points	100	Remarques
2.2.1	S'exprime dans un langage correct et compréhensible	0	0	
2.2.2	Rédige dans une orthographe et une grammaire correctes	0		
2.2.3	<p>Présente son travail de manière claire et structurée</p> <p>Utilise les illustrations et graphiques de manière adéquate et explicite</p>	0		
2.2.4	Propose une bibliographie, cite ses sources et formule des citations	0		

Le projet Travail thématique écrit est jugé réussi / non réussi.

Le projet Travail thématique écrit est réputé réussi quand au moins 60% des critères mentionnés sont jugés remplis.